

**IMPACTS DE LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL SUR L'AMENAGEMENT URBAIN :
CAS DE LA COMMUNE DE KEUR MASSAR (DAKAR-SÉNÉGAL)**

NDAO Mohamed Lamine

Maitre de Conférences assimilé

Enseignant-Chercheur

Université Cheikh Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

Département de Géographie

mohamedlamine.ndao@ucad.edu.sn

DIALLO Mamadou Oury

Ingénieur des Travaux en Aménagement du Territoire

Consultant

woury155901@gmail.com

Résumé

Au Sénégal, le processus d'urbanisation n'a pas été linéaire. L'étalement urbain de la capitale s'est accompagné d'un problème d'aménagement dans plusieurs localités n'épargnant pas la commune de Keur Massar. La présente étude a pour objectif d'étudier les impacts de la dynamique d'occupation du sol sur l'aménagement urbain. Nous avons administré un questionnaire aux chefs ménages et des guides d'entretien aux personnes-ressources. Des images multidates ont été utilisées pour décrire les mutations spatiales. Les résultats obtenus au cours de l'analyse montrent que la forte urbanisation modifie l'occupation du sol et la physionomie des zones et se traduit par des conséquences sur le plan spatial.

Mots-clés: Impacts, Dynamique Urbaine, Occupation du Sol, Aménagement Urbain, Keur Massar

Abstract

In Senegal, the process of urbanization has not been linear. The urban sprawl of the capital has been accompanied by a development problem in several localities not sparing the municipality of Keur Massar. This study aims to study the impacts of the dynamics of land use on urban development. We administered a questionnaire to heads of households and interview guides to resource persons. Multidate images were used to describe the spatial mutations. The results obtained during the analysis show that the strong urbanization modifies the occupation of the ground and the physiognomy of the zones and results in consequences on the spatial level.

Keywords: Impacts, Urban dynamics, Land Use, Urban Planning, Keur Massar

Introduction

L'étude des phénomènes urbains est au cœur des préoccupations dans plusieurs disciplines de recherches particulièrement en géographie, sociologie et urbanisme. Elle se pose avec acuité chez les chercheurs et les décideurs. Le phénomène d'urbanisation a évolué au cours de ces deux derniers siècles. Son processus a été amorcé en premier lieu dans les pays occidentaux avant de s'étendre au reste du monde.

Cette urbanisation, galopante dans beaucoup de villes s'accompagne de problèmes liés aux logements, à la santé, à l'emploi, au cadre de vie et s'accroissent surtout dans les pays sous-développés en particulier ceux de l'Afrique qui « connaissent une urbanisation désordonnée » (L. D. Olvera, et al. 2002, p. 147).

Au Sénégal, le phénomène d'urbanisation s'est beaucoup plus intensifié après les indépendances en s'accroissant surtout au niveau de Dakar. Cette situation s'explique par le fait que c'est dans cette capitale qu'on enregistre une concentration des équipements et des infrastructures. En effet, « sur 407 882 unités économiques recensées sur l'ensemble du territoire national, Dakar abrite 39,5%, suivie de Thiès 11,5%, Diourbel 9,4% et Kaolack 5,9% » (ANSD, RGE 2016, p. 16). Ainsi, on assiste à un étalement urbain de Dakar vers la périphérie qui s'est faite de manière irrégulière, spontanée, mais aussi sans planification urbaine. Cette urbanisation a posé ainsi des problèmes dans l'organisation spatiale dans la plupart des espaces urbains. De telles réflexions permettraient éventuellement de dégager une analyse sur la dynamique d'occupation du sol ainsi que l'aménagement urbain dans la commune de Keur Massar avant son érection en département. Cette dernière connaît une dynamique sociodémographique et spatiale qui est souvent victime d'une mauvaise organisation territoriale faisant acte à une urbanisation mal contrôlée et mal organisée. Cela entraîne des problèmes en matière d'aménagement urbain qui ont des répercussions sur l'environnement urbain.

1. Présentation de la commune

Située à l'entrée de la presqu'île du Cap-Vert, à l'est de Dakar, la commune de Keur Massar est l'une des 16 communes de la ville de Pikine. Keur Massar est créé en 1996 à travers l'acte II de la décentralisation par le décret 96-745 du 30 août 1996 portant création des communes d'arrondissement dans les villes de Pikine, Dakar, Guédiawaye et Rufisque. Il sera confirmé avec la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant le Code Général des Collectivités Locales. La commune se trouve dans le département de Pikine, dans l'Arrondissement des Niayes, elle couvre une superficie de 25 km² avec une population de 593000 habitants soit une densité de 23720 habitants/ km² (PDC, 2017). L'accès à Keur Massar est aujourd'hui facilité par la création de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio. Keur Massar se trouve désormais à 20 minutes de Dakar. Toutefois, on note des problèmes liés à la mobilité, à la sécurité...

La commune de Keur Massar est limitée au nord par la commune de Malika et l'océan atlantique, au sud par la commune de Mbao, à l'est par les communes de Bambilor et Tivaouane Peul-Niaga et à l'ouest par les communes de Yeumbeul nord, Yeumbeul sud et Thiaroye (cf. figure 1). Cette commune sert de transition entre le département de Pikine et celui de Rufisque, ce qui explique sa forte attractivité.

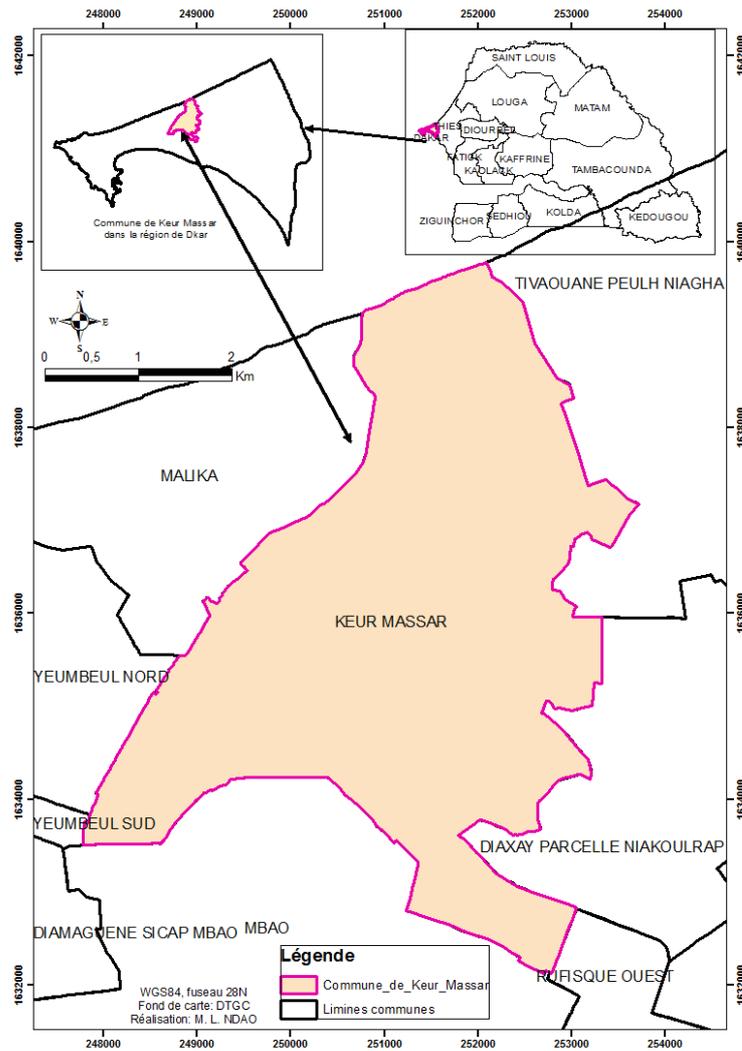


Figure 1 : Localisation de la commune de Keur Massar

2. Méthodologie

L'étude de ce sujet s'est effectuée par les différentes étapes :

- La revue documentaire ;
- Les outils de collectes ;
- Le travail de terrain qui est constitué de la visite de prospection, de l'enquête sur le terrain, des discussions avec les personnes-ressources à travers des guides d'entretien,
- Et le traitement des données

2.1. La revue documentaire

Cette revue documentaire s'est orientée vers les ouvrages qui traitent les questions liées à l'urbanisation, l'aménagement urbain, la planification et au développement urbain. Cette situation nous conduit à visiter la bibliothèque de l'ESEA et celle de l'UCAD mais aussi à la Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (DTGC) pour la collecte des données afin de confectionner des cartes de la zone d'étude et à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) pour l'obtention des données statistiques de la population de la zone d'étude.

2.2. Outils et Techniques de collecte

Dans le cadre de cette étude, des outils de collectes de données ont été utilisés. En effet, il s'agit d'un questionnaire, d'un guide d'entretien.

2.2.1. Questionnaire

Le questionnaire est un instrument de collecte de donnée au sein duquel des indicateurs sont matérialisés sous forme de question. Il permet d'interroger un interlocuteur sur un sujet de recherche. Dans le cadre de cette étude, le questionnaire est adressé aux chefs de ménages de la commune de Keur Massar à travers KOBOTOOLBOX.

2.2.2. Le guide d'entretien :

Pour une étude plus approfondie, il nous a fallu des guides d'entretien pour obtenir des informations qualitatives. Ces guides d'entretien sont administrés à des personnes-ressources, aux autorités locales et aux acteurs du champ urbain. Ces guides nous permettent de comprendre la gestion urbaine à Keur Massar, mais aussi l'objectif des nouveaux aménagements, notamment le PROMOGEP, le PROGEP, le PROMOVILLE et l'AUTPOND.

2.2.3. Le Système d'Information Géographique

Le SIG a constitué l'un des supports essentiels de cette recherche. L'objectif principal est de réaliser une analyse diachronique pour mieux comprendre les transformations spatiales par des cartes d'occupations du sol réalisées à partir de photographies aériennes ou des images satellites.

Pour mieux réaliser cette étude, il fallait élaborer des cartes thématiques multidates dans le but d'évaluer la dynamique spatiale et de mieux comprendre ces mutations à Keur Massar.

L'accent a été mis sur la cartographie de l'évolution de l'occupation des sols en 2003, 2012, 2016 et 2020. Cette cartographie a été réalisée grâce aux logiciels Arc GIS, à Google Earth professionnelle pour avoir des images satellitaires, mais aussi des données issues de la Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (DTGC).

2.2.4. Échantillonnage

Dans le cadre de cette étude, les enquêtes sont menées dans les différents ménages de la commune de Keur Massar. En effet, la méthode utilisée est l'échantillonnage stratifié qui consiste à subdiviser une population hétérogène en strates ou sous-groupes. C'est ainsi que notre population d'étude a été regroupée en deux types de quartiers à savoir : quartiers réguliers et quartiers irréguliers. Pour l'enquête sur les concessions, la base de sondage est le nombre de concessions selon les données du RGPH de l'ANSD de 2013.

En outre, vu la taille de la commune, le nombre élevé de ménages qu'elle renferme, de même que la situation sanitaire, nous avons décidé de choisir un pourcentage de 10% des 117 quartiers de la commune (ANSD, 2013) que renferme la commune et douze (12) ont été retenus. De même, 5% des concessions ont été choisies pour ces douze quartiers. Ainsi, nous avons enquêté 130 concessions dans les deux zones et dans chaque concession un ménage. Le choix au hasard a été fait pour les ménages.

2.3. Le traitement des données

Les données obtenues sur le terrain ont fait l'objet d'un dépouillement automatique avec la plateforme KOBOTOOLBOX et leurs traitements se sont faits avec les logiciels Arc GIS et Excel. À la suite du traitement de ces données, nous avons fait usage des logiciels Word et Excel pour analyser et interpréter les tendances obtenues et par la même occasion les matérialiser par des tableaux et des graphiques

3. Résultats et discussions

3.1. Un accroissement exponentiel de la population

L'évolution de la population de Keur Massar suscite d'énormes réflexions autour des acteurs du champ urbain notamment les sociologues, les géographes, les démographes... cette commune connaît une croissance démographique fulgurante autour de ces deux dernières décennies.

Le graphique ci-dessous donne des informations sur l'évolution de la population

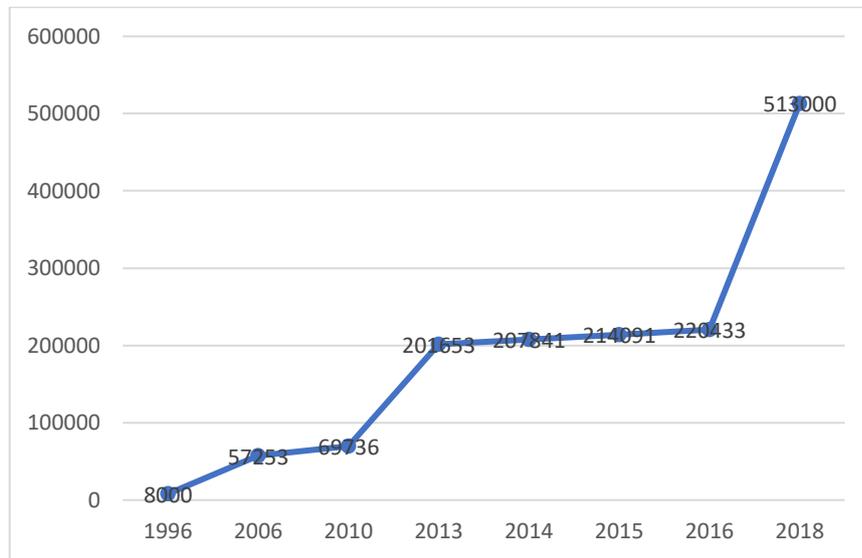


Figure 2: Évolution de la population de 1996 à 2018, (source : projections de l'ANSD)

La population de Keur Massar est estimée à 8000 habitants en 1996 (E. H. A. A. Ndoye, 2020, p. 34). Très vite cette population connaît un accroissement assez important. En effet, elle est passée à « 63 196 habitants en 2006 » (ANSD, 2006, p. 32) soit un taux d'accroissement de 68,99% par an. Cette situation s'explique par la saturation de la ville de Pikine, le prix du terrain relativement abordable, la migration urbaine liée aux inondations dans la banlieue dakaroise notamment en 2005 et qui ont permis aux victimes de se recaser dans le nouveau projet plan Jaxaay, le projet d'extension, de recasement de Keur Massar en 2006 et des lotissements administratifs de 2000 à 2007. Ceci entraîne également une augmentation impressionnante de la population de 2006 à 2010.

En outre, de 2010 à 2013, la population connaît une évolution remarquable. En effet, on note une forte augmentation de la population par rapport aux autres années passant ainsi à 201653 habitants. Dans les travaux sur les facteurs et modélisations de la croissance urbaine, K. Aziz, B. Said, A. Mohamed et B. Samira (2011), distinguent trois facteurs de la croissance urbaine, dont les « facteurs endogènes qui renvoient à plusieurs activités propres à la ville qui permettent d'impulser sa croissance urbaine » (p. 5). Dans le cas de Keur Massar, nombreux sont les facteurs expliquent cette expansion. Ainsi, on note l'accès abordable du prix du foncier¹, l'accessibilité de la zone à travers la VDN 3, l'émergence des cités et des plans de lotissement d'extension et l'engorgement de la ville de Dakar. C'est ce que pense également V. Mendret (2006) d'après qui l'étalement urbain ne peut être unidirectionnel, mais ce fait en plusieurs directions selon la proximité et l'interaction. Pour ce faire, il montre que « l'expansion urbaine dakaroise se fait maintenant dans les actuels départements de Pikine et de Rufisque qui concentrent les réserves foncières de la région dakaroise et dans un contexte social où la construction d'une maison est l'objectif d'une vie » (p. 22).

¹ En moyenne le prix d'un terrain de 150m² varie entre 7 et 15 million de francs CFA, alors qu'il est de 65million de francs CFA dans la commune de Ouakam, commune située à la périphérie du département de Dakar

De 2013 à 2016, il y'a une augmentation moins élevée par rapport aux autres années passant à 220433 habitants en 2016. Selon les projections de l'ANSD, la population de Keur Massar représentait 17,22% de la population de Pikine devant les communes de Yeumbeul Nord avec 14,38 % et Diamaguène Sicap Mbao avec 10,97 %. La population a connu une expansion particulière en 2 ans, elle passe de 220443 habitants en 2016 à 513 000 hbts en 2018, soit un taux de 132,71%. Cette situation s'explique également par la saturation de la ville de Dakar et celle de Rufisque. En effet, selon le PDC de Keur Massar (2017):

on observe un peuplement de type nouveau résultant du besoin grandissant en urbanisation, de la saturation de la banlieue Pikinoise et de l'engorgement de la ville de Dakar. De cette migration urbaine résulte le peuplement des parcelles assainies Malika –Keur Massar, des cités Ainoumady, de SCI BASSE, de la coopérative de la gendarmerie, de la coopérative des gardes pénitenciers, de SCI Darou SALAM et des parcelles assainies Keur Massar et Rufisque » (p. 17).

A. Diop (2004) montre que la croissance urbaine au Sénégal a pour cause le phénomène migratoire due surtout à la sécheresse des années 1970 et surtout de l'échec des politiques d'ajustement structurel qui ont y des effets néfastes surtout en milieu rural. Mais le peuplement de Keur Massar est généralement fait de façon progressive par des ménages qui étaient déjà dans la région de Dakar comme on peut le voir sur la figure ci-dessous, 21% seulement des enquêtés viennent directement des autres régions. Les 79% résidaient dans les déférents départements de la capitale depuis un moment.

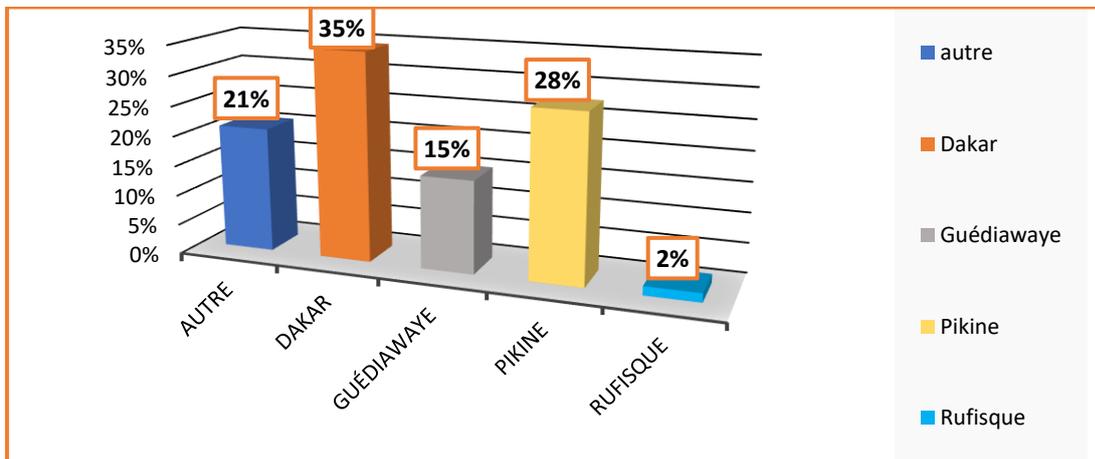


Figure 3 : Zones de provenance

3.2. Choix résidentiel

La croissance urbaine à Dakar entraîne entre autres la cherté du loyer, des difficultés d'accès à un logement, des installations dans des zones non aedificandi, des problèmes d'inondations et de nuisance sonore. Loger la famille est l'un des plus grands défis de toute une vie. En effet, les prix des parcelles d'habitation sont moins chers vers la zone de Keur Massar que le reste de la Région. Ainsi 26% des chefs de ménages enquêtés ont choisi la commune à cause des prix accessibles des parcelles. 43% des chefs de ménages ont choisi de s'installer dans la commune à cause des prix du loyer très abordables.

La recherche de parcelles plus spacieuses a poussé 8% des enquêtés à quitter le centre pour la commune de Keur Massar (cf. figure 5).

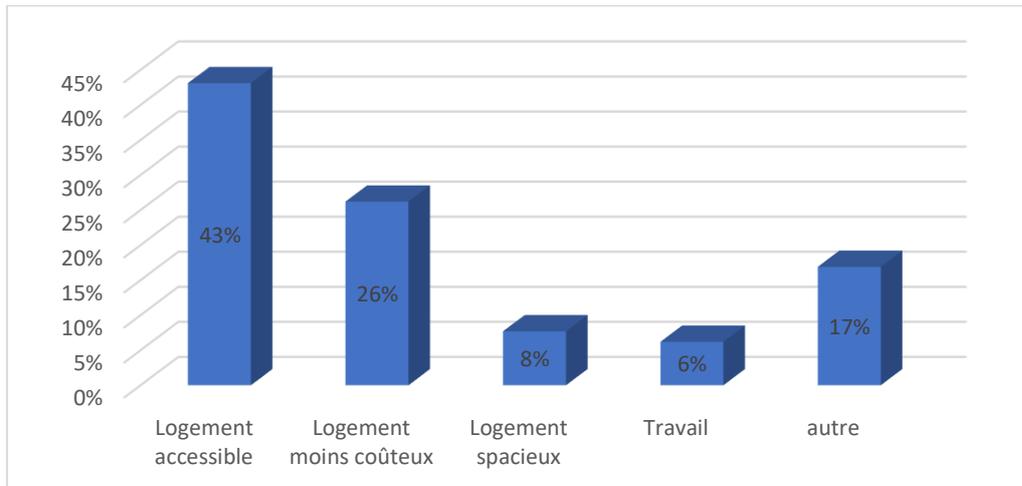


Figure 5 : Choix d'habitation dans la commune, (Source : auteurs, enquêtes ménages)

Plusieurs chefs de ménages (6%) ont choisi également la commune de Keur Massar à cause de sa proximité par rapport à leur lieu de travail. En effet, nombreux sont les résidents qui travaillent au niveau des sphères ministérielles de Diamniadio ou qui sont des enseignants affectés dans la zone.

3.3. Extension urbaine et densification du bâti

L'évolution spatiale de Keur Massar prend son départ au quartier traditionnel portant le même nom. Les wolofs et les sérères sont les premiers habitants de ce village traditionnel. Petit à petit le village s'étend jusqu'aux franges de la forêt classée de Mbao et c'est dans cette même frange que se trouve l'ancien village de Darou Missette.

À partir des années 80, la pression foncière commence à se sentir à Dakar et la forte demande de terrain à bâtir a entraîné l'émergence des projets de lotissement et des programmes immobiliers de la part de l'état et des privés. Cette situation a entraîné un important flux démographique dans ces parties avec l'émergence des quartiers comme les Parcelles Assainies et les cités Ainoumady.

Les premiers grands lotissements concernent les cités privées d'Ainoumady à partir des années 1970. C'est dans ces cités situées au Sud-est de la commune qu'a été créé le quartier de grand Médine à partir de 1991 à la suite du déguerpissement des populations de Grand Médine de Dakar par cause de réaménagement pour des infrastructures routières.

Le deuxième grand lotissement concerne les Parcelles Assainies créée en 1975. Elles sont situées au Sud-ouest de la commune. Elles ont permis la création des quartiers allant de l'unité 11 à l'unité 17 en 1994 et les quartiers allant de l'Unité 1 à l'unité 10 en 1996. Ces lotissements ont contribué à l'augmentation du poids démographique et ont favorisé ainsi l'extension urbaine. Cependant cette expansion au Sud se heurte à la forêt classée de Mbao, qui apparaît comme une limite naturelle à l'extension de l'habitat.

Entre 2000 et 2002 furent créés les lotissements de la fondation Droit à la Ville (FDV) à l'ouest de la commune. Ces espaces sont constitués de zones de recasement d'une partie de la population pour cause de restructuration urbaine et régularisation foncière des quartiers non lotis.

Les cartes qui suivent donnent des informations sur la situation du bâti à Keur Massar.

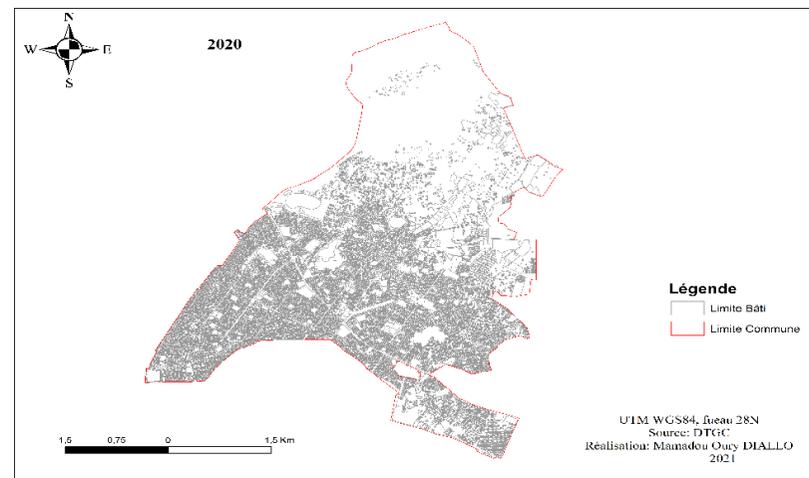
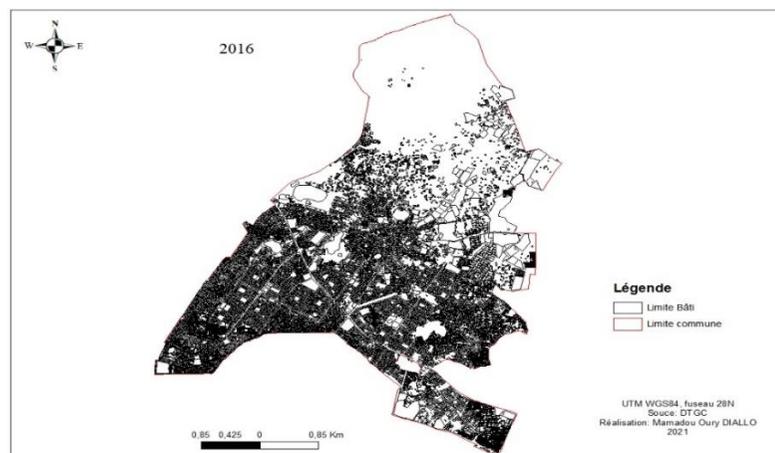
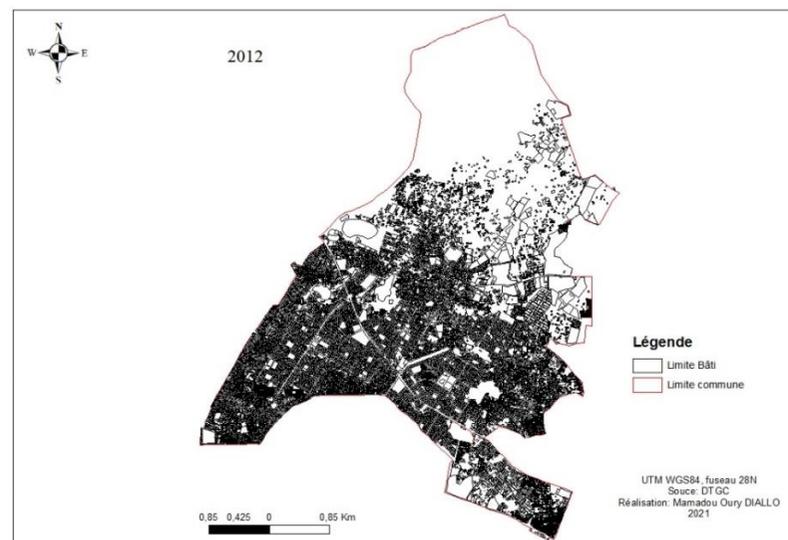
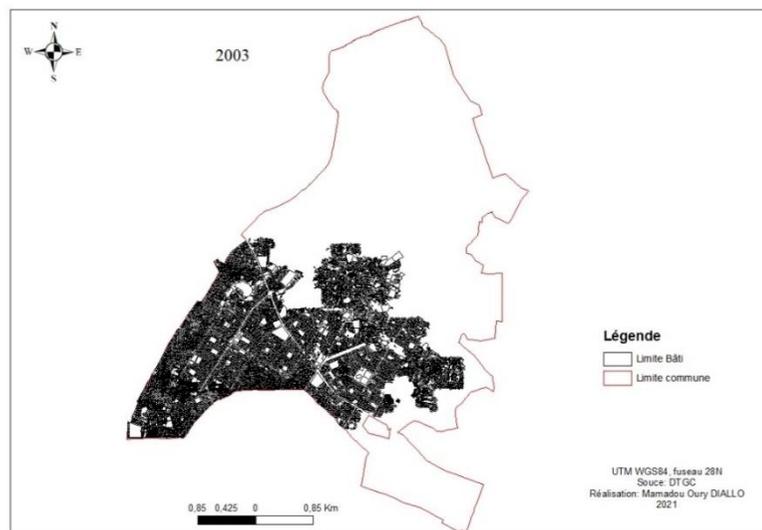


Figure 6 : Situation du bâti en 2003, 2012, 2016 et 2020, (Sources, auteurs)

Au regard des cartes précédentes, on voit nettement que le bâti évolue vers le nord qui constitue les réserves foncières du territoire communal notamment dans les quartiers comme Sant Yalla Nimzatt.

La structure du territoire de Keur Massar telle qu'elle apparaît aujourd'hui est fortement liée aux mouvements migratoires qui vident progressivement les campagnes au profit des zones urbaines, mais également à la forte concentration des activités économiques et de la population au centre-ville et l'hypertrophie de Dakar. L'augmentation de la population entraîne inéluctablement la densification du bâti c'est le cas dans la commune de Keur Massar. L'analyse de l'évolution du bâti de 2003 à 2020 montre une densification continue vers le nord de la commune. En 2003, 24,4% du territoire communal était occupé par le bâti. Ce pourcentage évolue continuellement avec le temps, il passe à 35,14 % en 2012 et à 45,62% en 2016.

Keur Massar, à l'image de la majeure partie des communes de la banlieue dakaroise souffrent d'une urbanisation galopante et mal contrôlée avec tous ses corollaires. En effet, selon M. L. Ndao et M. M. M. Ndour, (2017) :

l'urbanisation se développe trop souvent sans réflexion préalable, sans planification, sans définition de stratégies foncières, sans projet d'aménagement et de développement durable. La multiplication d'initiative individuelle, sans cadre préalablement défini par la puissance publique, a engendré des conséquences irréversibles pour la localité : consommation peu économe de l'espace, mauvaise intégration des constructions dans le tissu urbain existant, déqualification des paysages et de l'environnement naturel, architecture et formes urbaines non maîtrisées, voirie et réseaux d'assainissement insuffisants par rapport aux besoins, insatisfaction de la demande de services publics et de transports en commun (p. 161).

A. Diop (2020) montre dans ces travaux qu'en « 2018, 58,27% du territoire communal étaient occupés par le bâti, soit une superficie en valeur absolue de 12,36 km² » (p. 29). La carte d'occupation du sol réalisée en 2020 montre que 61,09% de la commune étaient occupés par le bâti. Cette évolution très rapide se fait au détriment des zones de cultures et de la végétation naturelle et du coup favorise le développement de l'habitat spontané (BUURSINK 2006, p. 39-40).

Le nombre d'habitants au kilomètre carré ne cesse de croître avec notamment l'émergence de nouveaux quartiers. En effet, avec une densité de 32 habitants au km² en 1996 la commune de Keur Massar est passée à 2290,12 habitants au km² en 2006 soit 100 fois supérieures à 1996. D'après le dernier recensement de 2013, la densité de la commune a été multipliée par quatre (4) passants ainsi à 8066,12 habitants au km². En 2016 on note une période de saturation ou la densité n'a pas beaucoup évoluée par rapport aux précédentes années, car la projection de l'ANSD pour cette même année était estimée à 8817,32 hbts/km². Cependant on note une forte poussée démographique avec les projections de 2018 avec 20520 habitants pour chaque kilomètre carré.

3.4. Les problèmes d'aménagements

3.4.1. Configuration de l'habitat

La commune est divisée officiellement en 128 quartiers qu'on peut répartir en sept (07) zones :

- Keur Massar centre (27 quartiers) ;
- Le village de Keur Aladji Paté Sow (19 quartiers)
- Les cités Ainoumady et environ (30 quartiers) ;
- Village de Darou Missette (11 quartiers) ;
- Les parcelles assainies (16 quartiers) ;
- Le village de Boune (10 quartiers) ;
- Keur Massar extension (15 quartiers)

Ce zonage permet de distinguer deux types d'habitats à savoir :

L'habitat irrégulier, il représente les deux tiers (2/3) du territoire communal. Il est constitué de zones d'habitations spontanées et des lotissements non autorisés. Ces quartiers sont caractérisés par le manque d'équipements et infrastructures, ce sont des quartiers où règne un climat d'insécurité et d'insalubrité. En effet, ils se trouvent généralement dans des zones non aedificandi et posent d'énormes problèmes en matière de gestion urbaine. Parmi ces quartiers on peut citer : Aladji Pathé, Keur Baka, Médina Kelle...qui sont des quartiers non lotis présentant des problèmes en matière d'assainissement. L'habitat régulier est constitué de parcelles aménagées, les plans de lotissement sont autorisés par les autorités compétentes. Il s'agit des quartiers comme les parcelles assainies, les cités Ainoumady, cité castor Sotrac...où les populations ont accès aux infrastructures équipements de base et un cadre de vie plus ou moins favorable.

En somme tous ces types d'habitats résultent d'un long processus d'urbanisation. Ainsi la carte ci-dessous renseigne sur la typologie des habitats à Keur Massar.

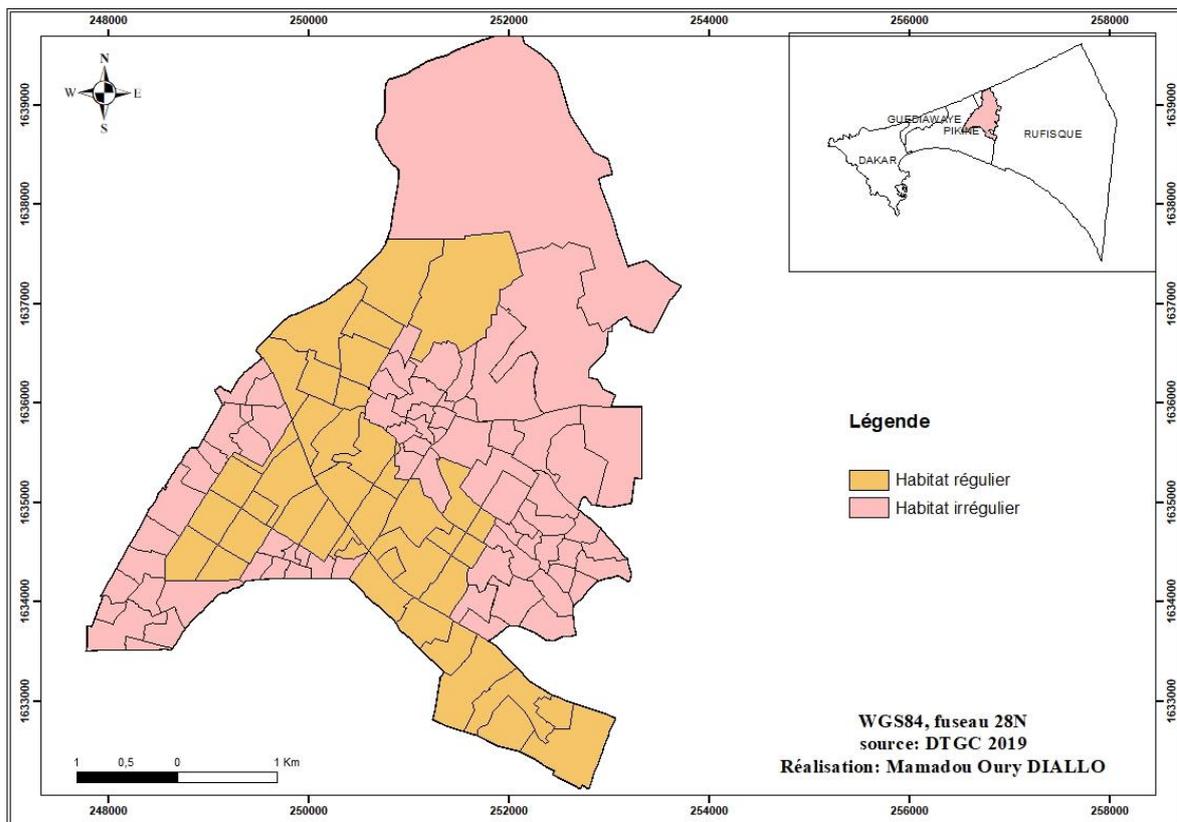


Figure 7 : Typologie de l'habitat à Keur Massar

Les espaces marqués par une forte urbanisation spontanée sont densément peuplés. C'est le cas de Boune, de médina Kelle, de Médinatoul Mounawara marqués par l'insalubrité, la dégradation du cadre de vie et le manque d'assainissement. Les zones loties comme les parcelles assainies et les cités apparaissent moins peuplées. Nous constatons de grandes disparités démographiques et spatiales. D'après A. Diop (2008) ces inégalités spatiales « se manifestent par des disparités démographiques, des déséquilibres dans l'occupation de l'espace et par des inégalités économiques » (p. 176). Ces derniers se manifestent à travers les conditions et la qualité de vie des populations médiocres n'ayant pas accès aux services sociaux de base. Les quartiers planifiés abritent le peu d'équipement qui existe dans la zone alors que les quartiers dont l'habitat est irrégulier.

3.4.2. Un problème d'assainissement dans la commune

L'assainissement est indubitablement l'un des défis et problèmes majeurs du développement urbain au Sénégal. Pour certains le système de drainage des eaux usées et des eaux de pluie reste un point noir dans les dynamiques urbaines accentuées par l'indiscipline notoire de certaines populations. La zone n'est pas dotée d'un réseau collectif d'assainissement en eaux pluviales et usées et la texture du sol (sol dior, dek-dior) devrait faciliter l'infiltration des eaux de pluie ainsi que les eaux usées que les ménages déversent dans la rue. Mais la densification du bâti limite les infiltrations des eaux de pluie et augmente les risques d'inondation. C'est le cas de l'année 2020 et 2021 qui a beaucoup impacté les familles sinistrées et qui sont obligées d'abandonner leurs maisons et leurs quartiers envahis par les eaux.

Quant à l'assainissement individuel des ménages, il est assuré par des systèmes classiques (fosses septiques, fosses étanches, latrines, etc...). Le système utilisé est fonction des moyens de chaque ménage. Quant aux eaux de cuisine, de lessive, leur élimination se fait à même le sol, soit dans la cour de la maison ou dans la rue.

La commune est mal équipée en système d'évacuation des eaux pluviales, c'est la raison pour laquelle la plupart des quartiers irréguliers sont envahis par les eaux pendant la saison des pluies (cf. photos 1 et 2). Ces dernières années ce constat est même fait dans des quartiers réguliers.

Photos 1 et 2: Quartiers envahis par les eaux de pluie



Source : cliché Mamadou Oury DIALLO, Septembre 2021

3.4.3. Mobilité urbaine

La croissance urbaine dans la commune rend la question de la mobilité une préoccupation majeure des acteurs et décideurs qui gravitent autour. Les nombreux dysfonctionnements liés à la mobilité deviennent progressivement des freins au développement économique, spatial et à l'aménagement. On note une densification des activités et des garages irréguliers à l'entrée de la commune. En outre, un flux important de personnes quitte la commune pour rallier le centre-ville qui est le lieu de travail pour certains. Cet important mouvement entre la commune et le centre-ville a accru les problèmes liés à la mobilité urbaine. En effets, la commune de Keur Massar est confrontée à d'énormes problèmes de transport liés au manque d'infrastructures et à l'étroitesse des routes existantes. La commune à deux voies d'entrée, l'accès à la commune par la voie qui mène à la station en partant de la RN1 et de l'autoroute à péage. De même, ces problèmes sont plus accentués par le fait que certains passagers passent par la route RN1 pour rallier les communes de Malika, Jaxaay et Tivaoune Peulh Niague. Cette situation a comme conséquence la congestion surtout dans les heures de pointe (cf. photo 3 et 4).



Photo 3 et 4 : le trafic à Keur Massar (Source : M. W Diallo, 2022)

Conclusion

Dans la commune de Keur Massar, l'urbanisation est sans cesse croissante, grignotant progressivement les espaces de culture. On assiste de plus en plus à de profondes mutations à la fois sociospatiales, économiques et environnementales. Des besoins en équipements et infrastructures se font de plus en plus sentir. En effet, les équipements et infrastructures sont plus en plus insuffisants au fur et à mesure que la population augmente. Cette dynamique urbaine n'est pas sans conséquence sur l'aménagement de la commune. En effet, la densification du bâti ainsi que l'augmentation de la population entraînent le recul du naturel, le développement d'habitat spontané, les problèmes d'assainissements, de sécurité, de mobilité...

Bibliographie

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2016 « Rapport global du Recensement général des Entreprises ».

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014, « Rapport définitif du Recensement Général de la Population, de l'Habitat de l'Agriculture et l'Elevage ».

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2006 « Situation économique et sociale de la Région de Dakar ».

BUURSINK, République du Sénégal, Agence Nationale Chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux, 2006 « Projet d'autoroute Dakar – Diamniadio, Évaluation environnementale et sociale du site de recasement de Keur Massar » rapport final, volume 2.

Commune de Keur Massar, 2017, « Plan de Développement Communal de Keur Massar ».

DIOP Amadou, 2004, «Villes et aménagement au Sénégal», thèse de doctorat d'état, Département de géographie, FLSH, UCAD.

DIOP Amadou, 2008, *Enjeux urbaines et développement territorial en Afrique contemporaine*, Editions Karthala, Paris.

DIOP Oumar, 2020, « dynamique spatiale et restructuration du noyau traditionnel de Keur Massar Dakar, Sénégal », DESS, Institut Régional Africaine des sciences et technologies de l'information géospatiale (AFRIGIST).

KHECHI Aziz et al. 2011, «Les facteurs et la modélisation de la croissance urbaine» [https://www.academia.edu/30975314/Les facteurs et la mod%C3%A9lisation de la croissance urbaine](https://www.academia.edu/30975314/Les_facteurs_et_la_mod%C3%A9lisation_de_la_croissance_urbaine) Tapez le sous-titre du document (consulté le 16/05/2022).

MENDRET Virgile, 2006 « L'agriculture périurbaine au risque de la ville ? (Le cas de Diamniadio, Dakar, Sénégal) » Mémoire de Master, Géographie Humaine ULP Strasbourg I.

NDAO Mohamed Lamine, NDOUR Mouhamadou Moustapha. Mbacké 2017, « Analyse de l'extension urbaine à partir des produits de la télédétection de la commune de Ouakam (Sénégal) ». in *Revue Liens nouvelles*, Série N° 23 Volume 2, p. 154-163.

NDOYE El hadji Abdou Aziz, 2020, «Impact de la croissance urbaine sur l'aménagement à Dakar : Exemple de la prolifération des habitations spontanées dans la commune de Keur Massar», Mémoire de Master, Département ATEGU, Ecole Supérieure d'Economie Appliquée.

OLVERA Lourdes Diaz et al., 2002, «Etalement urbain, situation de pauvreté dans les villes de l'Afrique subsaharienne : cas de Niamey». Bussiere Yves, Madre Jean-Loup (Eds.). *Démographie et transport: Villes du Nord et villes du Sud*, L'Harmattan, p. 147-175.